



## Bilan, compte de résultat et annexes

Par **Ninalix**, le **23/03/2021** à **17:59**

Bonjour à tous,

Je suis directrice générale d'une SAS dont l'objet social est l'activité de bar. L'entreprise a été enregistrée en mars 2020, nous devons signer pour rachat d'un fond de commerce en mai de la même année, mais, avec la COVID, tout a été chamboulé et rien n'a été signé depuis. Il nous faut tout de même établir un bilan, compte, et annexe pour la liasse fiscale ; notre expert-comptable propose de le faire pour 450€ mais, sachant qu'il n'y a quasi rien à déclarer (à part les frais engagés de notre poche pour la création), vous comprendrez mon envie de le faire entre associés... j'ai lu que l'on pouvait faire une compta simplifiée mais même là c'est assez confus et on se perd facilement sans un expert avec toutes les infos que l'on trouve sur internet à ce sujet. J'aimerais simplement une âme charitable pour m'éclairer sur le processus exact à suivre pour respecter les obligations de mon entreprise. Je remercie quiconque qui serait à même de m'aider dans ce contexte extrêmement difficile.

Cordialement.

Par **john12**, le **24/03/2021** à **13:43**

Bonjour Ninalix,

Il est possible de créer un **espace professionnel** pour votre entreprise [sur impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) et de déposer les déclarations fiscales qui s'y rattachent (notamment TVA et liasse fiscale), **dans la mesure où vous relevez du régime du réel simplifié.**

Dans cette hypothèse, vous pourriez déposer directement en ligne, après création de votre espace abonné des professionnels, les déclarations en mode EFI (échange de formulaires informatisés) et payer les principaux impôts exigibles, quand la situation se présentera, c'est du moins ce que je vous souhaite, car cela signifierait que votre entreprise est rentable (IS, TVA, taxes annexes).

J'ai tenu la comptabilité de mon gendre qui avait créé une petite SASU fin 2012 et utilisé la procédure EFI pendant près de 3 ans de 2012 à 2015. Nous étions alors au réel simplifié et mini réel en TVA. Les déclarations TVA et tous les tableaux de la liasse fiscale se remplissent en ligne en mode EFI. J'avais alors trouvé la procédure ergonomique et facile d'utilisation. Je suppose qu'il en va de même actuellement.

Je reste à votre disposition, si besoin.

Cordialement

Par **Ninalix**, le **24/03/2021** à **13:51**

Bonjour [john12](#),

J'ai justement fait la procédure d'activation de l'espace professionnel en début de semaine, j'attends avec impatience le code ! Merci pour votre partage d'expérience, j'espère que cela sera aussi simple au moins pour cette première année.

Si vous le permettez, je reviendrai vers vous si jamais je bloque à une étape des déclarations.

Cordialement.

Par **john12**, le **24/03/2021** à **17:08**

Pas de problème. Je veux bien essayer de vous aider, si besoin, bien que je ne pratique plus l'espace Pro depuis un bon moment. Mais, je suppose que cela n'a pas beaucoup changé.

Bien sûr, pour remplir correctement la liasse fiscale, il faudrait avoir une compta. qui tienne la route, même si vos opérations sont réduites au minimum.

A l'époque, je tenais la compta. sur un petit logiciel CIEL Compta qui ne nous avait pas coûté grand chose et qui faisait l'affaire.

A une prochaine peut être.

Cdt